

6^{ÈME} CONGRÈS INTERNATIONAL DES RECHERCHES FÉMINISTES FRANCOPHONES

29 AOÛT-2 SEPTEMBRE 2012

Imbrication des rapports de pouvoir : Discriminations et privilèges de genre, de race, de classe et de sexualité

Appel à contributions

Comme les cinq congrès précédents (Laval, 1996 ; Dakar, 1999 ; Toulouse, 2002 ; Ottawa, 2005 ; Rabat, 2008), le 6^e Congrès international des recherches féministes francophones veut faire interagir des recherches provenant de tous les pays francophones, issues des universités, des mouvements et des groupes d'intervention féministes, ancrées dans toutes les disciplines et abordant des thématiques diverses. Cette grande rencontre de chercheur·e·s engagé·e·s sur des questions féministes vise à partager, questionner, confronter et consolider nos recherches, leurs fondements théoriques et leur portée politique, et à se constituer ainsi un bagage commun sur la continuité et les transformations des études féministes dans le monde francophone.

De manière à préserver une ouverture thématique, théorique et méthodologique qui puisse intégrer l'ensemble des travaux en cours, nous avons choisi un thème large qui peut être travaillé sous différents angles : l'imbrication des rapports de pouvoir – de genre, de classe, de race¹, de colonialité et de sexualité. Il s'agira, à partir d'une analyse féministe et avec les outils qu'elle propose, de cerner, dans différents contextes, les liens entre les logiques de hiérarchie, de discrimination et de privilège qui structurent l'organisation des rapports de pouvoir : le sexisme, le racisme, l'homophobie, l'hétérosexisme, le (néo)colonialisme, le capitalisme, l'antagonisme de classe, l'âgisme. Ces logiques pourront être analysées en établissant des parallèles entre ce que vivent diverses catégories sociales produites par ces rapports, les femmes, les migrant·e·s, les pauvres ou les *working poor*, les lesbiennes et les gays, les jeunes des banlieues, les pays dits du Sud ou ex-/néo-colonisés, etc. Mais ces parallèles seront eux-mêmes interrogés au profit d'un travail sur les imbrications des rapports sociaux : les femmes ne sont jamais que des femmes ; elles sont prises dans une multiplicité de logiques de pouvoir qui se co-produisent et qu'il s'agit de comprendre à l'aide d'une conceptualisation en termes d'imbrication. Autrement dit, les femmes sont toujours aussi des lesbiennes, des ouvrières, des seniors, des blanches ; les lesbiennes sont toujours aussi des travailleuses, des *working poor*, des immigrées, etc. Dans un pays occidental comme la Suisse par exemple, une femme migrante et racisée aura généralement à affronter des conditions de travail moins bonnes qu'une femme d'origine helvétique. La discrimination de la première s'explique par le statut supérieur accordé à la seconde du fait de son origine. Mais en même temps, du point de vue cette fois du sexe et non de la race, la seconde est maintenue en position d'infériorité par rapport à ses collègues masculins suisses eux aussi (inégalités des salaires, ségrégation de l'emploi, travail domestique, etc.). D'un côté, ces deux femmes vivent donc une oppression sexiste commune. De l'autre, la femme blanche bénéficie de privilèges qu'elle

¹ C'est à partir d'une position antiraciste que nous parlons de rapports sociaux de race. Dans notre acception, le terme « race », au même titre que celui de « sexe », renvoie à la production sociale de différents marqueurs des positions hiérarchiques des groupes institués par ces rapports. Ces marqueurs, tels que la couleur de la peau, la nationalité, l'appartenance ethnique, la culture et la religion, sont utilisés pour inventer l'Autre et naturaliser la domination.

doit à son appartenance de race. Comment dès lors mener nos luttes féministes face à ces logiques de pouvoir dont découlent les privilèges des unes et les discriminations des autres ?

Plusieurs questions nous semblent devoir animer les débats du Congrès sur ces mécanismes entrecroisés de la domination : comment les rapports sociaux et leur imbrication (re)produisent-ils des réalités historiques qui privilégient certains groupes sociaux au détriment d'autres ? Quelles stratégies et pratiques, individuelles et institutionnelles, sont développées pour asseoir la légitimité des pouvoirs en place ? Par quels mécanismes psychosociaux et structurels l'oppression des groupes socialement minorisés se perpétue-t-elle malgré les changements culturels et sociaux, par exemple en termes de législations et de tolérance vis-à-vis de certaines pratiques sociales ? A l'inverse, du côté des stratégies de contestation du pouvoir, la multiplicité des appartenances catégorielles des actrices et acteurs sociaux contribue-t-elle à les diviser ou, au contraire, leur permet-elle d'inventer de nouvelles formes de résistance et de partager des expériences de lutte ? Dans quelle mesure l'assignation à un groupe dominé et les stéréotypes (racistes, sexistes, classistes, homophobes) dont il est affublé sont-ils réappropriés par les membres de ce groupe et servent-ils alors d'appui pour revendiquer une position de sujet et des droits ? On pourra également travailler la question de l'imbrication en se demandant quels sont les effets des rapports sociaux sur les parcours de vie ou comment ces rapports sont transformés au cours de certaines transitions qui peuvent marquer les parcours (chômage, parentalité, vieillesse, maladie, divorce, etc.).

Enfin, les politiques nationales et supranationales, qui instituent des catégories et signifient des types de rapports sociaux, par exemple en matière de migration, d'éducation, de politique sociale et sanitaire, de développement, feront aussi l'objet de réflexions : notamment, les mesures étatiques en faveur de la « diversité » atténuent-elles des disparités sociales et/ou contribuent-elles à solidifier et à naturaliser des différences socialement construites (par ex. entre les sexes, quand les politiques de migration sont pensées à partir des hommes migrants, ignorant les conditions spécifiques dans lesquelles des femmes migrent aussi) ? Comment la libéralisation des marchés produit-elle et s'appuie-t-elle sur des divisions, souvent imbriquées, de genre, de classe, de race ? Quels en sont les effets, dans un contexte néocolonial, sur les rapports entre le Nord et le Sud, ou encore sur les mouvements transnationaux, en particulier sur le féminisme transnational ?

Nous proposons que ce 6^{ème} Congrès international des recherches féministes francophones travaille sur une hypothèse générale largement partagée : les différentes oppressions sociales ne s'additionnent pas, mais s'entrecroisent, s'articulent, s'imbriquent de manières complexes et dynamiques. Les logiques de discrimination prennent appui les unes sur les autres : les hiérarchies de genre soutiennent les hiérarchies de race lorsque, par exemple, l'idéologie dominante dénonce le sexisme des « Autres » (des Musulmans, des classes populaires, etc.) et rend ainsi légitimes les discriminations à leur égard tout en déniait le sexisme dont elle est elle-même porteuse. Dans d'autres cas, l'imbrication des rapports sociaux atténue au contraire leur pouvoir discriminant : par exemple, en Europe et aux Etats-Unis, les arrestations au faciès ou encore le contrôle de l'immigration illégale visent moins les femmes racisées que leurs pairs masculins.

Cette hypothèse peut bien entendu être explorée dans des perspectives issues de différentes disciplines (sociologie, anthropologie, droit, littérature, science politique, histoire, sciences et médecine), à travers des textes juridiques, des romans, des interventions militantes, des observations ethnologiques, un travail de terrain dans une association, une enquête, etc. De même, elle se prête à des analyses thématiques féministes très diverses, concernant par exemple la violence envers les femmes, la lesbophobie, la prostitution, la sexualisation de l'emploi. Nous ne ferons pas une liste de tous ces thèmes qui peuvent être traités sous l'angle de l'imbrication des rapports de pouvoir, elle sera établie par la suite en fonction des contributions des participant·e·s au Congrès. Mais en tant que comité organisateur, nous proposons déjà un certain nombre d'ateliers, élaborés à partir de nos intérêts de recherche et du contexte² dans lequel nous les développons. Certains de ces ateliers seront réajustés selon les communications qu'ils susciteront et selon les personnes qui les animeront, mais l'idée en les présentant déjà dans l'appel est surtout d'illustrer concrètement la diversité des approches que l'on peut rattacher aux questions d'intersection, d'articulation ou d'imbrication.

² Les membres du comité organisateur travaillent soit à l'Université de Lausanne, soit à la Haute école de travail social et de la santé · EESP · Lausanne.

Propositions d'atelier

1. Féminisme et antiracisme : logiques profanes et régulations institutionnelles

Il semble difficile d'imaginer qu'une personne puisse développer des attitudes à la fois féministes et racistes. A priori, si l'on conteste le sexisme en tant que système de domination des femmes, il paraîtrait logique de ne pas soutenir, si ce n'est de s'opposer à d'autres sources d'oppression des groupes socialement minorisés, telles que le racisme ou le néo-colonialisme. Pourtant, au niveau politique et institutionnel, la protection des droits des femmes et celle des droits des migrant·e·s ne vont pas toujours de pair et peuvent même être mises en concurrence. C'est notamment le cas en Occident lorsque les politiques se centrent sur des manifestations du sexisme censées être prototypiques d'un Autre étranger, racisé (souvent l'Autre musulman) et instaurent des mesures de régulation de ce sexisme telles que l'interdiction du voile ou de la burqa. Dans les débats politiques visant à justifier cette gestion institutionnelle du sexisme de l'Autre et à convaincre l'opinion publique de la légitimité des mesures envisagées ou, selon les pays, déjà adoptées, l'Autre racisé se voit affublé de valeurs – archaïques, sexistes, violentes – présentées comme un potentiel danger pour la culture dominante (occidentale) qui, elle, serait conforme au principe d'égalité entre les sexes. Les gens sont alors amenés à prendre position sur des politiques qui stigmatisent l'Autre dans le but déclaré de protéger les femmes, auquel cas féminisme et antiracisme se retrouvent en tension. Or, d'un point de vue féministe, la mise en opposition de ces deux logiques de contestation de la domination peut être considérée comme une instrumentalisation des femmes, d'une part parce qu'elle permet d'ignorer les inégalités de genre que les sociétés occidentales perpétuent, et d'autre part parce qu'en traitant les migrantes (ou les descendantes de migrant·e·s) comme une catégorie de femmes à part, autres (particulièrement soumises, attachées à leur communauté, non autonomes), elle contribue à légitimer des politiques qui construisent et marginalisent ou excluent l'Autre. Des travaux analysant les logiques profanes et/ou les régulations institutionnelles du sexisme, du racisme et de leur imbrication (ici la racialisation du sexisme) trouveront leur place dans cet atelier.

2. Sexe, race et classe à l'ère néolibérale

Les pratiques économiques, politiques et sociales propres à l'idéologie néolibérale (re)produisent des inégalités de sexe, de classe et de race à tous les niveaux de la société. Ainsi, la flexibilisation et la précarisation des rapports de travail, la privatisation des services publics et le passage du *welfare* au *workfare* ne touchent pas de la même manière toutes les catégories de la population. En même temps, ces pratiques, et les discours qui les accompagnent, participent à la construction de normes sociales sexuées, classées et racisées de ce qu'est un « bon travailleur », un « bon citoyen », une « bonne immigrée », etc.

Cet atelier interroge la construction des catégories de sexe, de race et de classe par les pratiques et les discours néolibéraux. Nous faisons en particulier appel à des contributions qui :

- s'intéressent à la manière dont les politiques publiques du *workfare* et les initiatives privées de réinsertion professionnelle de populations stigmatisées participent à la production de discriminations sexuelles, raciales et de classe ;
- étudient les politiques de privatisation des services publics et leurs effets sur les différenciations de sexe, de race et de classe ;
- analysent les politiques de précarisation et de flexibilisation de la main-d'œuvre dans les secteurs privé et public et leurs effets sur les rapports sociaux de sexe, de race et de classe ;
- interrogent le caractère sexué, racisé et classé des normes et « valeurs » telles l'éthique du travail, la responsabilité individuelle, la conciliation travail-famille, l'autosuffisance économique, le capital humain, etc.

3. Hétéronormativité et genre

Nous appelons à des contributions analysant l'imbrication des rapports sociaux de sexe avec l'hétérosexualité normative, que cette dernière soit conceptualisée comme un système distinct de celui des rapports sociaux de sexe, un produit de ces derniers ou encore comme fondatrice de ces rapports. Outre les réflexions qu'il est possible de mener sur les différents concepts (homophobie, hétéronormativité, hétérosexisme) et leurs liens avec le système de genre, il s'agit aussi d'analyser la

sexuation des expériences de discriminations vécues par les personnes LGBTI³: les discriminations et expériences de rejet sont-elles les mêmes, fondées sur les mêmes bases, selon que l'on est gay ou lesbienne ? bisexuel·le femme ou homme ? transsexuel·le FtM ou MtF ou encore intersexué·e ? Les conséquences sont-elles les mêmes, les parcours de vie sont-ils marqués de diverses manières ? L'analyse du rôle de la catégorie de sexe à laquelle on est assigné·e dans la modulation de ces expériences peut être menée dans quantité de champs (travail, famille, emploi etc). De telles contributions pourraient en outre déboucher sur une mise en évidence des mécanismes communs à la discrimination envers les personnes dérogeant à ou dérangeant la norme hétérosexuelle tout en faisant ressortir certaines spécificités propres à l'une ou l'autre des catégories LGBTI.

Cet atelier peut également accueillir des contributions interrogeant l'imbrication de la norme hétérosexuelle, du genre et des rapports sociaux de race ou de classe, qu'il s'agisse d'analyser les expériences vécues par des personnes LGBTI ou les représentations et les discours à leur propos. En effet, parallèlement aux discours sur le sexisme extraordinaire de « l'Autre », il existe une tendance à désigner les catégories populaires et/ou racisées comme porteuses d'une homophobie qui serait particulièrement prégnante. Il s'agira ici de questionner de tels propos, de s'interroger sur leur inscription et leur fonction dans les rapports de genre, de classe et de race, ou encore d'analyser les variations des représentations, attitudes ou actes homophobes, avec l'hypothèse que le sexisme ne revêtant pas les mêmes formes selon les milieux sociaux, il en va de même pour l'homophobie.

4. Orientation scolaire et professionnelle : effets du genre, de la classe et de l'origine nationale

Malgré de nombreuses politiques visant à diversifier les orientations scolaires et professionnelles des filles et des garçons, les orientations des jeunes européen·ne·s en fin de scolarité obligatoire demeurent toujours fortement guidées par les stéréotypes de sexe. Ainsi, la majorité des jeunes s'engagent dans des « choix » (sélection, auto-élimination) de formation traditionnels, dits typiques, c'est-à-dire conformes à leur sexe. Cependant, selon leurs trajectoires individuelles et leurs appartenances catégorielles, leurs choix peuvent donner lieu à des configurations variables. Quels sont les facteurs psychosociaux, sociologiques et institutionnels qui sous-tendent cette variabilité ? Comment sexe, classe et race interagissent pour déterminer les orientations stéréotypées du point de vue du genre ?

De même, quel est le rôle joué par ces facteurs et par le rapport des jeunes à leurs diverses appartenances catégorielles lorsqu'elles et ils effectuent des choix minoritaires, atypiques, en optant pour des études ou un métier de l'autre sexe que le leur ? Quelle est la probabilité que de tels choix résultent en une insertion professionnelle adéquate et satisfaisante selon qu'ils sont portés par des filles ou par des garçons, selon leur milieu social et selon leur nationalité ou origine ? Un choix atypique est-il susceptible de rendre les trajectoires féminines plus indépendantes des transitions familiales et de favoriser une remise en question des formes habituelles de la division sexuelle du travail ? Si c'est le cas, observe-t-on les mêmes dynamiques dans toutes les classes sociales ou au sein de tous les groupes nationaux ? Dans quelle mesure, et pour quelles catégories de jeunes, liées à la classe sociale, à la race ou à la sexualité, une formation atypique correspond-elle à une logique plus générale de remise en question des normes régissant les rapports de genre ?

Voici une série de questions auxquelles les interventions proposées dans le cadre de cet atelier pourraient apporter des réponses.

5. Parcours de vie, transitions et articulation des expériences

Les parcours de vie sont fortement influencés par le système de genre, mais ils traduisent également des changements quant aux représentations de ce que chaque sexe doit réaliser prioritairement. L'éducation et sa socialisation différentielle sont en partie à la source de ces expériences différentes mais aussi certains des éléments des structures sociales dans lesquels chacun·e s'inscrit. Par exemple, la parentalité est une transition envisagée de manière différente à la fois selon qu'on est une femme ou un homme, selon que le couple est hétérosexuel ou homosexuel, et selon qu'il existe ou non des systèmes de garde des enfants. Cette transition – et ce qu'elle implique en termes de reconfiguration

³ Lesbiennes, gays, bisexuel·le·s, transsexuel·le·s, intersexué·e·s.

des différents rôles sociaux – se décline également différemment selon que l'accès au marché du travail est pensé comme émancipateur ou non ou selon la position sociale que l'on occupe. Le même type de logique, changement de l'idéologie de genre en fonction de l'expérience et lecture de l'expérience en relation avec l'idéologie de genre, se produit à l'occasion de l'ensemble des transitions qui marquent les parcours biographiques des individus.

Nous invitons des contributions qui analysent, sur une base empirique, les diverses façons dont certains événements transitionnels reconfigurent les rapports de pouvoir. Il semble de ce point de vue particulièrement intéressant de s'intéresser aux transitions telles qu'elles sont décrites par les individus comme moments de l'imbrication des différents systèmes de domination.

6. Imbrication du sexe et de l'âge dans le système de genre

L'âge, non pas biologique mais en tant que catégorie politique et historique, est sexué. Dans cette perspective, nous souhaitons encourager la réflexion sur la sexuation de l'âge, soit sur la manière dont les âges sont normés et vécus de manières différentes en fonction du sexe. Dès la prime enfance, la sexuation de l'âge apparaît de manière éclatante lorsque, par exemple, il est considéré comme normal que les petits garçons soient davantage remuants que les petites filles et que ces dernières acquièrent le langage plus rapidement qu'eux. Contribuant ainsi à construire le système de genre, la sexuation de l'âge, avec son lot d'attentes et de prohibitions, caractérise toute la biographie des individus : la parentalité (nécessaire et contrainte dans un laps de temps relativement bref pour les femmes, versus facultative et largement étendue sur l'âge chronologique pour les hommes), ou encore la sexualité (dans le cadre de l'hétéronormativité, une personne de 50 ans est déjà vieille quand elle est une femme et encore jeune quand elle est un homme) en sont peut-être les exemples les plus connus, mais ils n'épuisent de loin pas l'analyse : l'imbrication du sexe et de l'âge dans le système de genre touche moult autres champs, tels que l'emploi, les loisirs ou les relations affectives, qui peuvent faire l'objet d'analyses menées dans des contextes socioculturels variés, contemporains ou passés, réels ou fictionnels, etc.

7. Education : imbrication du genre avec les origines sociales et ethniques

L'éducation, formelle mais aussi informelle, agit fortement sur les trajectoires sexuées des individus. Il semble nécessaire aujourd'hui de s'interroger sur les modèles éducationnels qui guident ces parcours, d'en déplier les composantes et de comprendre comment les individus font sens des propositions éducatives qui leur sont implicitement faites, ceci en fonction de leurs différentes inscriptions dans les rapports sociaux de sexe, de race et de classe. En même temps, il semble tout aussi important de repérer les configurations spécifiques des articulations entre ces rapports qui peuvent fournir, à certaines conditions, des ressources émancipatoires aux personnes minoritaires sous l'un de ces rapports.

Nous invitons des contributions qui, à partir d'une base empirique, tentent de préciser par exemple comment l'origine sociale joue avec le genre dans les trajectoires scolaires et/ou parascolaires, comment l'origine ethnique ou nationale et le genre se mêlent lors des conseils d'orientation professionnelle, ou encore comment l'ethnisation des problèmes scolaires se traduit dans les jugements des enseignant·e·s lors des conseils d'élèves et influe, en relation avec le genre ou l'origine sociale, sur les trajectoires scolaires des enfants.

8. Sexe, race, culture et pratiques institutionnelles

Cet atelier vise à analyser les représentations de catégories sociales construites en fonction de logiques sexistes, racistes et classistes circulant dans les institutions (sociales, médico-sociales, juridiques par exemple) et dans les groupes d'intervention, ainsi que les manières dont ces constructions orientent, implicitement ou explicitement, les actions et les discours des professionnel·le·s. Il s'agit notamment de se demander comment un même acte (une manifestation de violence, l'expression de pudeur, refuser de s'investir totalement dans le travail, etc.) est différemment interprété selon les stéréotypes activés : l'acte serait tantôt déterminé par une logique culturelle et tantôt par une logique individuelle, parfois jugé comme une transgression normative et parfois comme conforme aux normes, etc. Dans la

même veine, mais en jetant cette fois le focus sur l'usage des mesures sociales, nous proposons également d'examiner leurs applications différenciées en fonction des logiques de genre, de race et de classe à l'œuvre dans les institutions. Par exemple, pour des personnes immigrées qui ont recours à des services sociaux devant les aider à résoudre certains problèmes, les discours des professionnel·le·s qui cherchent à valoriser leur « autre culture » et à leur proposer des activités s'inscrivant dans cette culture sont-ils un soutien et une ressource, ou au contraire un enfermement dans la différence ? Et que se passe-t-il lorsque les réponses apportées à ces migrant·e·s sont marquées par des stéréotypes de sexe alors que la loi sur l'aide sociale semble *a priori* neutre du point de vue du genre – des réponses telles que encourager la mère mais non le père à faire valoir son droit à s'occuper des enfants, autoriser la mère et non le père à prendre un emploi à temps partiel plutôt qu'à plein temps, décider du placement d'un jeune en institution en fonction de son sexe plutôt qu'en fonction de ses actes, faire intervenir un « couple éducatif » pour s'en occuper ? L'atelier se penchera sur ce type de pratiques professionnelles qui renforcent la division sexuelle du travail, en prêtant une attention particulière à leur tendance à culturaliser ou racialisier les problèmes sociaux.

9. Instances étatiques ou supranationales et catégorisations de sexe, de race et de classe

Nous sollicitons ici des contributions réfléchissant, d'une part, aux manières dont les Etats et les instances supranationales catégorisent ou non et rendent (in)visibles certaines questions sociales : par exemple, en termes de politiques sociales, prise en compte ou non du travail domestique ou des emplois dits atypiques pour l'ouverture de droits sociaux ; reconnaissance de certaines atteintes à la santé, reposant souvent sur des *a priori* sexués ; modèles normatifs au fondement des politiques sociales, en termes de genre, de race et de classe ; publics-cibles de l'assistance et de l'assurance sociales, etc. D'autre part, il s'agit de voir comment ces instances nationales et supranationales répondent aux injustices sociales, en analysant les différentes politiques d'égalité des sexes et leurs effets sur les assignations sociales de sexe (les mesures promouvant la « conciliation » ou la politique de défamilialisation ont-elles des effets renforçant ou perturbant le système de genre ?), ainsi que les politiques promouvant plus généralement la « diversité » (par exemple le multiculturalisme officiel, la mixité sociale, etc.).

MODALITES DE SOUMISSION D'UNE PROPOSITION D'ATELIER OU DE COMMUNICATION

L'appel sollicite aussi bien des propositions d'ateliers thématiques que des propositions de communications. Dans les deux cas, il s'agit de présenter une problématique qui a trait à l'imbrication des rapports de pouvoir ou à la multiplicité des facteurs qui hiérarchisent les places que les individus ou les groupes occupent dans la société. La longueur d'une proposition ne doit pas dépasser **300 mots** (2000 signes, espaces compris).

Propositions d'atelier

Une proposition d'atelier thématique indique la personne responsable de l'atelier. Cette dernière peut lancer son propre appel pour mettre en place son atelier et/ou solliciter elle-même des intervenant·e·s. Par ailleurs, les propositions de communication reçues par le comité organisateur qui s'inscrivent dans la thématique de l'atelier lui seront transmises. Un atelier peut durer une seule session (par exemple avec 4 communications) ou plusieurs, jusqu'à 4 sessions maximum.

Il est possible, y inclus pour une revue, d'organiser un atelier en le concevant d'emblée comme un espace à partir duquel élaborer un projet de publication (ouvrage collectif, numéro d'une revue féministe ou sur le genre). On peut également imaginer que deux revues se mettent ensemble pour organiser un atelier et en sortir un numéro commun.

Attention : les responsables d'atelier doivent rendre attentive toute personne qui participera à leur atelier d'inscrire individuellement sa proposition de communication en ligne, avec les autres informations demandées (adresse, etc.).

Délai de soumission des ateliers : **15 décembre 2011.**

Propositions de communication

Les communications peuvent être individuelles ou collectives. Elles peuvent s'inscrire dans l'un des ateliers figurant dans cet appel ou être libres et seront alors classées par le comité organisateur dans un atelier du programme final.

Délai de soumission des communications : **31 janvier 2012.**

La soumission des propositions se fait en ligne :

- Allez sur le site : <http://www.unil.ch/rff2012>, merci alors de répondre au questionnaire (onglet modalités de soumission), il contient toutes les informations dont nous avons besoin pour organiser le congrès et vous contacter.

Public du Congrès

L'appel s'adresse aux chercheur·e·s, intervenant·e·s et militant·e·s féministes francophones. Les personnes qui ne peuvent pas obtenir de subventions pour leurs frais (doctorant·e·s, jeunes chercheur·e·s, féministes du Sud, etc.) peuvent prendre contact avec le comité organisateur du Congrès par courriel (congresRFF6-liege@unil.ch).

Adresse du Congrès :

6^e Congrès international des recherches féministes francophones
Université de Lausanne
Centre en Etudes Genre LIEGE
Institut des sciences sociales - Faculté SSP
Bâtiment Anthropole
CH-1015 Lausanne

Mail du congrès : congresRFF6-liege@unil.ch

Site web du congrès : <http://www.unil.ch/rff2012>

Comité organisateur :

Centre en Etudes Genre LIEGE de l'Université de Lausanne : Patricia Roux, Natalie Benelli, Farinaz Fassa, Lavinia Gianettoni, Fatma Çingı Kocadost, Nicky Le Feuvre.

Laboratoire Interuniversitaire en Etudes Genre de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (LIEGE HES-SO) : Hélène Martin, Céline Perrin.

Secrétariat du Congrès :

Marie-Jeanne Borboën : congresRFF6-liege@unil.ch

Université d'été internationale (International Summer School)

Une université d'été, co-organisée par les Universités de Genève et Lausanne et financée par le Réseau universitaire suisse des Etudes Genre, aura lieu à l'Université de Lausanne du 27 août au 2 septembre 2012. De concert avec le 6^e Congrès des recherches féministes francophones, un appel à candidatures sera lancé en octobre 2011 sur le thème *Reading Power Relations: Gender in Contextual Perspective*. Les deux premiers jours de l'université d'été se dérouleront en anglais, tandis que les trois suivants se fonderont dans le programme francophone du Congrès. Les jeunes chercheur·e·s en Etudes Genre sont invité·e·s à participer successivement à ces deux manifestations.

Pour plus d'informations, voir : <http://www.gendercampus.ch>